

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1930)**

Heft 36

PDF erstellt am: **21.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ne voit rien au-delà de la formule du pensum ! D'ailleurs, plus tard, qui voudrait leur écrire cent fois ?  
St-Urbain.

**Nouvel emprunt fédéral 4 %.** — Ainsi que cela a été annoncé, il y a quelques jours, le Conseil fédéral a décidé de dénoncer au remboursement, pour le 1er mars 1931, le VIIIe emprunt fédéral de mobilisation 5 % de 1917, et de le remplacer par un nouvel emprunt de conversion, de même montant, au taux de 4 %. Des Fr. 150.000.000 que comporte l'emprunt, Fr. 100.000.000 ont été pris ferme par les groupes de banques suisses ; la Confédération s'est réservée le solde de Fr. 50.000.000 pour ses fonds spéciaux. L'émission aura lieu du 3 au 11 septembre, au cours de 98,50 % pour les conversions et les souscriptions contre espèces, ce qui correspond à un rendement quelque peu supérieur à 4 %.

Pour permettre de servir intégralement toutes les demandes de conversion, la Confédération est prête à réduire en proportion les 50 millions qui lui ont été réservés.

L'abondance actuelle de l'argent et le fait aussi que la Confédération rembourse depuis le 1er septembre un montant de Fr. 166.000.000, solde de l'emprunt fédéral 5 1/2 % de 1922, permettent de considérer le succès de l'emprunt comme assuré.



**LE CHIEN DU CAPITAINE.**

M. Rosset, fabricant de vinaigre, juge de paix de Vussens et président de la Société électrique, était l'homme influent de la localité. Il portait une belle barbe noire; il avait de la prestance, et son embonpoint était majestueux. Comme il convenait, M. Rosset fit attendre les deux hommes un moment dans son bureau; puis se tournant vers eux en reculant son fauteuil :

— Alors, vous avez eu bien de la malchance. Je viens d'apprendre l'accident.

Et il s'en fit faire le récit.

— Je considère ceci, conclut-il en caressant sa barbe, comme une affaire extrêmement fâcheuse.

Il fit une pause.

— Fâcheuse, bien que vous soyez dans une certaine mesure excusables. Il résulte de la situation telle que vous venez de me l'exposer, que la faute initiale est le retard que vous aviez en quittant la station de Villars. Evidemment, les retards ne sont pas toujours évitables dans l'exploitation d'un chemin de fer. Cependant les règlements fédéraux sont formels, ne l'oubliez pas, et très sévères pour les trains routiers. Au moment de l'accident, vous marchiez à une allure normale. Juridiquement, ceci suffit à nous faire condamner. D'ailleurs, s'il ne s'agissait pas du chien du capitaine Cottier, ce ne serait pas une affaire. Mais vous savez qu'il est on ne peut plus mal disposé pour notre société, depuis qu'il a fallu l'exproprier, et il ne manque pas une occasion de nous faire des difficultés. Notre tram a bien des ennemis; il n'y a pas quinze jours depuis l'accident du laitier Muller. Cette fois, c'est moins grave, mais ça fait toujours causer les gens; on dira qu'il n'y a plus de sécurité sur les routes. Et comptez bien que M. Cottier n'est pas homme à laisser la chose.

Consternés, les deux hommes gardaient le silence. Le juge de paix conclut en les congédiant:

— Je crois que ce que vous avez de mieux à faire est d'aller trouver M. Cottier lui-même et de vous expliquer devant lui.

Bolomey et Perrin étaient à bout de courage; pour s'en redonner, Perrin proposa un demi-litre, avant la dernière et la plus redoutable étape de leur calvaire.

\*

M. Cottier n'était pourtant pas un méchant homme. Veuf et sans enfants, il partageait son temps entre la gérance de son domaine, la chasse, la pêche, et son chenil, dont il était fier à juste titre.

On le voyait depuis la route, vêtu de futaine,

entouré de sa meute joyeuse, distribuer des morceaux de viande, se faisant lécher le visage par ses favoris à qui il adressait de petits mots caressants, des diminutifs filés avec une voix de tête dont la douceur contrastait avec le ton rogue qu'il employait dans ses rapports avec les humains. Il aimait immodérément le vin de ses vignes, et il culottait avec un rare talent d'innombrables pipes d'écume, dont il disposait des panoplies dans son bureau. Le tabac et l'alcool s'appelaient mutuellement; mais M. Cottier tenait bien le vin. Le seul effet appréciable qu'on eût remarqué de ses longs tête-à-tête avec les tonneaux de ses crus, c'était une irascibilité extrême; il avait d'effroyables colères, cassant tout, emplissant sa maison de vociférations auxquelles le tapage de ses chiens répondait, et qui terrorisaient le quartier, depuis qu'une fois, d'un coup de pied, il avait estropié un de ses domestiques.

Comme il avait commandé une batterie d'artillerie, et qu'il s'intéressait encore au militaire, on ne pouvait pas lui faire un plus grand plaisir que de le saluer d'un « Bonjour capitaine ! » Et comme c'était le plus fort contribuable de la commune, et qu'il se montrait parfois généreux, on ne l'appelait plus, par flatterie, que « le capitaine ».

\*

— Si, au moins, il avait fait une bonne gueulée, disait Bolomey en descendant chez le capitaine. Ça lui aurait déjà passé un peu sa colère. Je me méfie que ça n'ira pas tout seul.

Le capitaine était à son bureau et c'est là qu'il reçut les deux hommes. Ceux-ci, debout, décontenancés, tournaient leur casquette entre leurs doigts, sans oser parler; le visage de M. Cottier ne présageait rien de bon. Enfin Bolomey s'enhardit. Le capitaine coupait le récit de fréquentes exclamations et s'échauffait de plus en plus. Enfin sa colère éclatait, ponctuée de jurons; cette fois, il ne patienterait plus; il en avait assez de leur Société électrique. On lui avait déjà abîmé sa propriété; on lui écrasait ses chiens de race, maintenant. Ça n'irait plus ainsi. Il réclamerait les 800 francs que lui avait coûtés Finette et ferait valoir ses droits avec la dernière vigueur. Ça leur apprendrait à marcher à l'allure réglementaire. Ah! tonnerre d'électricité!

Sa colère montait à son paroxysme, les deux employés le virent avec stupeur arracher les brones et les fils de son installation, et saisissant les deux ampoules qui éclairaient son bureau, les jeter sur le parquet où elles éclatèrent avec fracas. Perrin et son camarade s'attendaient aux pires extrémités, lorsque le capitaine, en manière de conclusion, d'une voix tonitruante: « Allons boire un verre ! »

Tremblants, mais non sans une lueur d'espoir, les coupables suivirent le capitaine à sa cave. Ce fut une douzaine de tournées, coup sur coup, sans une parole. Le capitaine avalait d'un trait, secouait son verre, le remplissait, et le tendait d'un geste irrité. Puis ce furent des jurons et des exclamations, petites explosions où s'en allait peu à peu sa colère. De furibonde, sa voix devenait bourrue; il commençait à s'exprimer par phrases. Il faisait l'oraison funèbre de Finette.

De leur côté, Bolomey et Perrin redisaient l'accident, leurs regrets, leurs craintes de perdre leur emploi. Leur langue s'embarrassait; les tournées continuaient; la soirée avançait; le tintement des heures arrivait assourdi; il y avait de longs silences; Bolomey sentait le carrousel dans sa tête; Perrin, les jambes écartées, s'appuyait contre un foudre, fixant d'un œil hébété la flamme du rat-de-cave, dont le grésillement tirait le capitaine de sa songerie, et le vin giclait de nouveau dans le verre.

Au petit jour, les deux hommes, abominablement gris, se rendirent à la gare pour se coucher, d'un commun accord, sur la paille d'un wagon de marchandises. Bolomey l'avait proposé, parce qu'il se sentait « fin battant », et qu'il redoutait l'accueil de sa femme.

\*

De temps à autre, Perrin et Bolomey se saoulaient de compagnie. A part cela, ce sont des employés modérés; ils n'ont plus jamais eu d'accident; mais il faut bien se distraire quelquefois, n'est-ce pas? Quand le vin commence à les gagner, ils aiment à se rappeler la « plombée » mémorable du capitaine. Il n'est même pas nécessaire de les presser beaucoup pour leur faire raconter l'histoire du chien. Bolomey dit l'accident, il dépeint l'animal, « une rude belle bête, un *sec-gordon*, sang et feu ». Perrin, lui, glorifie la mansuétude du capitaine qui a renoncé à tout dédommagement; mais « laquelle y nous a fait prendre, hein, Bolomey ! — Pour sûr, ça, c'en était une célèbre. »

Et ils se tapent sur les cuisses en s'esclaffant. C'est l'événement marquant de leur existence. Depuis que Bolomey a un neveu homonyme employé au tram, on ne l'appelle plus que « Bolomey au capitaine ». Les malins lui disent « Finette ».

B. Grivel.

Au **Bourg-Ciné-Sonore**, reprise des grandes exclusivités par un programme de gala : **La Chanson de Paris**, premier film du grand fantaisiste Maurice Chevalier que les Lausannois auront le plaisir de voir.

Cette bande nous retrace, à quelques points près, l'existence de Chevalier. Qui ne sera pas curieux de connaître la vie du plus populaire des artistes de music-hall et maintenant de cinéma ?

Dans la « Chanson de Paris », Chevalier chante de sa voix tour à tour prenante et chaude les refrains connus du monde entier : « Valentine », « Dites-moi, ma mère », « Louise », etc.

Cette semaine cela sera la « Rue au Bourg ! » Retenez vos places à l'avance au 26.783.

Pour la rédaction :  
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

**Buchversand-Geschäft**



richtet allerorts ein. Kredithilfe und Propaganda-Unterstützung. Unseres Vertriebsssystem bringt Massenumsatz!  
Verlangen Sie sofort Näheres.

**Saturn-Verlag**

Berlin - Reinickendorf - Ost

**Adresses utiles**

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

**Robert DODILLE**

Le Vrai Chemisier-Spécialiste



Présente actuellement ses  
Chemises d'été et de sports  
Fr. 12.75, 15.—, etc.

— ENVOIS A CHOIX —

Lausanne

Haldimand, 11

**HERNIEUX**

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

**W. Margot & Cie**

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

**Oui ! Oui ! Oui !**

L'apéritif sain « **DIABLERETS** » à base de plantes aromatiques provenant de nos Alpes arrête les maux et prévient bien des maux.

**Essayez....!!**

**Gummiwaren**

hygienische und kosmetische Spezialitäten aller Art liefert zu billigsten Preisen diskret und unauffällig. Prospekte kostenlos. Sonderwünsche bitte angeben.

**Sanitäts-Union Heinr. Geue**

Berlin N 20, Postfach 12.

## Confédération Suisse

## Emprunt fédéral 4 %, 1930, de fr. 150,000,000

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt fédéral 5 %, 1917, de fr. 150,000,000 (VIII<sup>e</sup> emprunt de mobilisation) dénoncé au 1<sup>er</sup> mars 1931.

Prix d'émission pour les conversions et les souscriptions contre espèces: 98,50 % plus timbre fédéral de 0,60 %. — Remboursement: 1950. — Soule de conversion: fr. 18.30 par fr. 1000 de capital converti.

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces seront reçues du 3 au 11 septembre, à midi, chez toutes les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse qui se trouvent indiquées sur le prospectus détaillé comme domiciles de souscription.

Berne et Bâle, le 2 septembre 1930.

Cartel de Banques Suisses.

Union des Banques Cantoniales Suisses.

## Der Mann mit dem 6. Sinn

Probleme des Jahres 2000.

Ein Buch von atemberaubender Spannung der aktuellsten Probleme. Jeder wird zur Mitarbeit aufgefordert. 10.000 Mark ausgesetzte aus Bibliotheken und Sammlungen sende ich Preise. Dieses Buch sowie 5 andere Bücher Ihnen für 5 Mark, mit 12 anderen, seltenen Büchern für nur 10 Mk; Betrag per Einschreiben in Brief (auch Marken) oder Postanweisung erbeten. Täglicher Versand.

Paul Kusiek, Bibliothekar, Hamburg 1, Norderstr. 63.

N. B.: Ich kaufe stets per Kasse: Bibliotheken, Sammlungen, Manuskripte für Verlag und Tonfilm. Bibliophilen teilen mir Ihre Sonderwünsche mit. Ein interessantes Buch nebst ill. Katalog für 60 Pfg. in Briefmarken.



GRAND MAGASIN  
**INNOVATION**  
RUE DU PONT LAUSANNE

**Au**  
**BOURG-SONORE**

pour la 1<sup>re</sup> fois à Lausanne

**le grand fantaisiste**  
**MAURICE CHEVALIER**

parle....  
danse....  
chante....

dans

**La Chanson de Paris**

## Mon chez moi

JOURNAL ILLUSTRÉ DE LA FAMILLE

Paraît tous les mois. — Un an Fr. 5.50.

— Actualités. — Littérature. — Hygiène. Travaux féminins. — Hors-texte  
Administration: Pré-du-Marché 9, Lausanne

**VILLENEUVE**  
**BÉCHERT-MONNET & Cie**  
**LAUSANNE**

**Baumgartner & C<sup>ie</sup>**

S. A.

**LAUSANNE**

**Papiers en tous genres**

**MALESSERT**

Dégustez le  
**1928**

Médaille d'or, Berne

**Bujard & Fils**

VINS

**LUTRY**

Tél. 27.887



Utilisez

*Le Conteur Vaudois*  
pour votre publicité



**MAISON DU VIEUX**

22, Martheray, Lausanne, tél. 29.106 se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, livres, fourrures, jouets, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au No 29.106, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. — Tout don en argent est aussi le bienvenu; chèques postal II. 1353. — Cordial merci d'avance aux généreux donateurs.

**Brasserie**  
**Viennoise**  
**Lausanne**

Place Riponne-Madeleine

Etablissement de 1<sup>er</sup> ordre

Cuisine renommée

Spécialité de Vins Vaudois  
ouverts et en bouteilles

ORCHESTRE -O- TERRASSE

Service consciencieux  
et attentif

Ed. GÉROUDET, dir.

## Bonnes Pintes de Chez nous

où un accueil toujours chaleureux  
vous sera réservé.

**Lausanne**

"Chez Eugène"

Tél. 29.830

**RESTAURANT DE LA PLACETTE**

LAUSANNE 4, Place du Grand St-Jean

Spécialité de cuisine française.

Salles pour sociétés. Salons privés. HUGUENET, prop.

**A la Pinte Vaudoise**

Av. de l'Université 3  
(en face de l'Université)

Rendez-vous des bons Vaudois

Spécialités Vins de choix.  
Vve A. Dessauges.

**Franco-Suisse**

LAUSANNE - Rue Neuve 7

Tél. 27.224

*Chez Demont tout est bon!*

Visitez sa cave! Au restaurant lumière japonaise. Antiquités. Tous les spécialités sur commande. Ses salades particulièrement soignées. Au 1<sup>er</sup> deux salles à manger. DEMONT

**Café de Lavaux**

**A. GENDRE**

Rue Neuve — Lausanne

**Les meilleurs vins**

**Restaurant de la Grenette**

Fondues  
Biftecks au  
fromage

Croûtes au fromage à l'œuf. — Téléphone 29.860 - E. Gamon

**Hôtel de France**

Angle r. St-Laurent, r. Mauborget  
Cuisine soignée  
Cave renommée

Grand Café-Brasserie - Concerts tous les jours  
Grande salle pour sociétés. Se recommande P. Feraldo

**Taverne Lausannoise**

Montée St-Laurent 16  
Vins de 1<sup>er</sup> choix

Spécialités: Croûtes au fromage et Fondues  
Téléphone 28.808 Henri Röthlisberger, nouveau tenancier.

**Café-Restaurant de l'Ancienne Douane**

Caroline 23 Téléphone 27.647

Abel VUAGNIAUX, nouv. tenanc.

Vins de premier choix. Restauration à toute heure

**Yverdon**

**Hôtel du Paon**

Restauration soignée

Vins de 1<sup>er</sup> choix

Rue du Lac 26

Vve J. Fallet